



**DOCUMENT DE CONSENSUS 1
LA CLOISON ANTI-POUSSIÈRE - CONFINEMENT DE CHANTIER**

1. But :

Elle a pour but d'isoler le chantier du reste du bâtiment et ainsi éviter la propagation de la poussière dans les zones jouxtant le chantier. La pose d'une cloison sera décidée en fonction de la matrice de risques.

2. Caractéristiques des cloisons

- La cloison doit être rigide, résistante aux coups, hermétique aux poussières et étanche à l'air.
- La cloison sera recouverte, coté chantier d'une bâche plastifiée partant du sol et allant jusqu'au plafond. Elle sera fixée au sol, au plafond et sur les côtés. Tous les joints seront colmatés de part et d'autre de la cloison, (joints : entre sol et plaques, plaques et plafond et entre les différentes plaques) de manière à les rendre étanches à la poussière.
- Si l'étanchéité de la jonction avec le plafond (ou celle du plafond lui-même) ne peut être garantie; le plafond sera doublé par une bâche suivant le même principe que la cloison.
- Si le faux plafond et/ou le faux plancher doivent être ouverts, il est impératif que la cloison recouvre le tout en ce compris autour des gaines techniques.
- Les cloisons devront être préparées de préférence en dehors des locaux opérationnels afin d'éviter toute émission de poussières dans ceux-ci.
- Le montage et le démontage ne peuvent produire que très peu de poussières.
- Son intégrité physique devra être régulièrement contrôlée durant le chantier (en fonction de l'avancement des travaux)..
- La ou les portes non utilisées pour le chantier seront condamnées durant le chantier et colmatées des deux côtés.

3. Particularité : la cloison avec porte(s) de chantier

- Comme pour le point précédent, la cloison devra être contrôlée avant le démarrage du chantier par l'EOHH.
- Son intégrité physique devra être régulièrement contrôlée (en fonction de la nature du chantier, de la production de poussières, de l'avancement des travaux, etc.) car des trous peuvent apparaître suite à des coups et elle perd, de ce fait, son étanchéité. Tout orifice sera adéquatement colmaté.
- La porte donnant accès au chantier doit impérativement être fermée au moyen d'un ferme-porte durant la réalisation des travaux, afin d'éviter toute dispersion de poussière. Un tapis sera posé devant la porte côté extérieur du chantier pour éviter la dispersion de poussière par les pieds. Ce tapis doit être nettoyé au minimum une fois par jour et systématiquement en cas de saturation.
- La porte doit être ouverte le moins souvent possible car il existe un risque non négligeable de dispersion des poussières entre autres par les chaussures, l'air, etc.



Avis CSS 8580 : Recommandations en matière de prévention des infections durant les travaux de construction, de rénovation et les interventions techniques dans les institutions de soins - Recommandations pour les intervenants internes et externes

4. Remarques complémentaires concernant le confinement de chantier

Le degré de confinement de chantier tiendra compte de la matrice de risques. Selon le cas, il sera nécessaire de créer un sas étanche à la poussière à l'entrée du chantier. Divers autres éléments devront être pris en considération :

- maintenir fermées les fenêtres des locaux limitrophes y compris aux niveaux inférieur et supérieur ;
- arrêter la ventilation des locaux de chantier pour éviter l'encrassement des conduits et des filtres. Dans les cas extrêmes le chantier pourra être mis en dépression et le placement de filtres HEPA (*High Efficiency Particulate Air*) sera envisagé dans les zones à haut risque.